

Culture géostratégique : Le Groenland fait-il partie de l'Union européenne ?

Category: 2020-2030,Actualités,Europe de l'Est,Europe de l'Ouest,Géopolitique
22 janvier 2025



Située entre l'Atlantique nord et l'Arctique, la plus grande île du monde fait l'objet de convoitises. Autonome mais constitutive du royaume du Danemark, elle n'est pas à proprement parler un territoire de l'UE. En revanche, les Groenlandais sont bien des citoyens européens. C'est un territoire grand comme quatre fois celui de la France métropolitaine, mais peuplé de seulement 55 000 âmes et recouvert à 85 % de glace. C'est le territoire le moins densément peuplé de la planète, avec 0,03 habitant par km².

A première vue, le Groenland ne semble pas particulièrement attrayant. Pourtant, la plus grande île du monde fait aujourd'hui l'objet de nombreuses convoitises, notamment de la part du futur président des Etats-Unis.

Début janvier 2025, lors d'une conférence de presse, Donald Trump a refusé d'exclure une annexion militaire du territoire. Le milliardaire américain, qui retrouvera la Maison-Blanche le 20 janvier 2025, voit dans *"la propriété et le contrôle du Groenland"* par les États-Unis une *"nécessité absolue"*. En 2019 déjà, il avait évoqué l'idée d'acheter ce territoire, suscitant une fin de non-recevoir de la part des autorités danoises, dont le Groenland est un pays constitutif. Quelques-uns de ses prédécesseurs avaient essuyé le même refus, en 1867, en 1910 ou encore en 1947.

Quel est le statut du Groenland ?

Le Groenland a connu de nombreux changements de statut depuis la seconde moitié du XXe siècle. L'ancienne colonie danoise a accédé au statut de communauté autonome constitutive du royaume du Danemark en 1979. Elle a alors acquis des compétences en matière de fiscalité, d'économie ou d'éducation, puis de police ou encore de justice à partir de 2009.

Le territoire reste néanmoins soumis à la Constitution et à la Cour suprême du Danemark, le pays scandinave conservant des prérogatives importantes, notamment dans les domaines des relations internationales, de la défense et de la sécurité. Par ailleurs, Copenhague verse aujourd'hui l'équivalent de 500 millions d'euros d'aides à l'île chaque année.

Comme le Danemark, le Groenland a rejoint la Communauté économique européenne (CEE, désormais Union européenne) en 1973. Mais le territoire autonome a décidé de la quitter douze ans plus tard, à la suite d'un référendum. Il n'est donc plus un territoire européen depuis le 1er février 1985.

Outre son appartenance au Danemark, le territoire conserve toutefois des liens importants avec l'Union européenne. Le Groenland figure ainsi parmi les 13 **pays et territoires d'outre-mer (PTOM)**, un ensemble de dépendances et de territoires ultramarins qui entretiennent des liens constitutionnels avec un Etat membre de l'Union européenne, sans faire partie intégrante de l'UE.

Ces 13 pays et territoires relèvent aujourd'hui de trois Etats : 6 sont reliés à la France (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Pierre-et-Miquelon, les Terres australes et antarctiques françaises, Wallis-et-Futuna et Saint-Barthélemy), 6 autres aux Pays-Bas (Sint Maarten, Saba, Sint Eustatius, Aruba, Curaçao et Bonaire) et enfin le Groenland qui est un pays constitutif du royaume du Danemark. Le droit européen ne s'applique pas dans ces territoires, qui ne sont pas membres de l'espace Schengen par ailleurs.

Les PTOM sont en revanche associés à certaines politiques de l'UE pour faciliter leur développement économique, social et commercial. [L'instrument européen pour le voisinage, le développement et la coopération internationale](#) regroupe les différents programmes de financements à destination de ces zones. Par ailleurs, les produits importés dans l'UE depuis les PTOM ne sont pas soumis aux droits de douane ou aux restrictions quantitatives. Enfin, leurs ressortissants disposent de la citoyenneté européenne et donc d'un passeport de l'UE.

Pour les PTOM, un statut différent de celui des **régions ultrapériphériques (RUP)**

Le statut des PTOM (pays et territoires d'outre-mer) est à distinguer de celui des [régions ultrapériphériques \(RUP\)](#). Ce dernier concerne 9 régions insulaires et/ou géographiquement éloignées du continent européen. Contrairement aux PTOM, elles font partie intégrante du territoire de l'Union et sont, à ce titre, soumises au droit européen.

La France compte six régions ultrapériphériques (Saint-Martin, la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane, Mayotte et La Réunion), contre deux pour le Portugal (Madère et les Açores) et une pour l'Espagne (les Canaries).

Pourquoi le Groenland est-il convoité ?

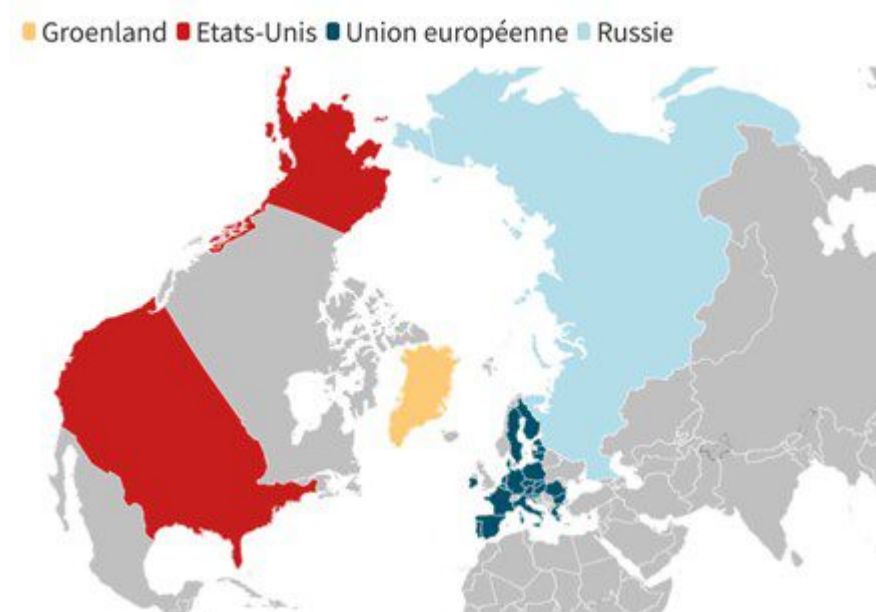
Pour justifier ses volontés d'annexion du Groenland, Donald Trump avance des raisons de

sécurité nationale. Présents depuis la Seconde Guerre mondiale sur l'île, les États-Unis y ont notamment construit une base aérienne au nord-ouest, à Qaanaaq (ou Thulé) en 1953. Le Groenland suscite également les convoitises de la Chine, qui y a développé des activités économiques et scientifiques ces dernières années, ou celles de la Russie, qui espère régner sur l'Arctique dans les années à venir.

Ces multiples intérêts s'expliquent par la situation géographique de l'île, dont les planisphères donnent une mauvaise représentation. En regardant une carte centrée sur le Groenland (voir l'encadré ci-dessous), on constate la position stratégique du territoire. Constitué en grande partie de glace, il se réchauffe deux fois plus vite que le reste du globe, entraînant la fonte des glaces. Celle-ci pourrait ouvrir de nouvelles routes commerciales maritimes jusqu'ici inaccessibles. Une aubaine pour les trois puissances mondiales.

Enfin, le sol du Groenland est particulièrement riche en ressources : 13 % du pétrole et 30 % du gaz naturel non découverts à ce jour se trouveraient en Arctique, dont la majeure partie au Groenland, [selon certaines estimations](#). Il regorgerait enfin de terres rares, comme le nickel ou le cobalt, nécessaires à la fabrication des batteries pour les téléphones portables, par exemple. Là aussi, la fonte des glaces pourrait s'avérer déterminante.

Le Groenland : carte d'identité



Crédits : Toute l'Europe, avec Flourish

Capitale : Nuuk (17 000 habitants)

Population : 55 000 habitants (449 millions pour l'Union européenne)

Superficie : 2,16 millions de km² (deux fois moins que l'Union européenne, 4,23 millions de km²)

Monnaie : couronne danoise (comme au Danemark)

Chef du gouvernement : Múte B. Egede, membre du parti *Inuit Ataqatigiit* (social-démocrate)

Le Groenland fait-il partie de l'Otan ?

Si elle peut paraître farfelue, l'option militaire n'a pas été écartée par Donald Trump pour s'emparer du Groenland. Compte tenu de la présence américaine sur l'île, une hypothétique invasion s'avérerait relativement simple à mettre en œuvre. Evidemment, une telle intervention créerait un choc sans précédent, notamment parce que les Etats-Unis et le Danemark sont alliés au sein de l'Otan.

“S'ils envahissent le Groenland, ils envahissent l'Otan. C'est là que ça s'arrête. L'article 5 de l'Otan [qui implique qu'une attaque contre l'un ou plusieurs de ses membres est considérée comme une attaque dirigée contre tous, NDLR] devrait être déclenché. Et si un pays de l'Otan envahit l'Otan, il n'y a plus d'Otan”, explique par exemple Elisabet Svane, correspondante politique en chef du journal danois *Politiken*, citée par la [BBC](#).

Enfin, les Etats membres de l'UE, dont le Danemark, pourraient également évoquer l'article 42.7 du Traité sur l'Union européenne, également appelé “clause de défense mutuelle”. “*Au cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir*”, précise ce dernier. Une clause dont bénéficie également le Groenland, a confirmé un porte-parole de la Commission européenne.

Le Groenland pourrait-il demander son indépendance ?

Depuis 2009, le Groenland peut, s'il le souhaite, déclarer son indépendance du Danemark. Un processus qui passerait notamment par l'organisation d'un référendum et des négociations avec le Danemark sur leurs futures relations. La perspective refait souvent surface dans le débat public. Le Premier ministre groenlandais, Múte Egede, a d'ailleurs exprimé son souhait d'organiser un référendum sur le sujet s'il remporte les prochaines élections, en avril 2025. Et lors de son discours du Nouvel An, il y a de nouveau fait allusion.

Reste que le Groenland est extrêmement dépendant de Copenhague. Les fonds versés par le Danemark représentent actuellement 60 % du budget de l'île et près du quart de son PIB.

[Touteurope.eu](#)

16/01/2025

Source photo-bandeau : [Google Maps](#)